



SPIP 06

Assemblée Générale du 10/03/2016

Les personnels syndiqués et non-syndiqués de l'antenne de Nice se sont réunis en assemblée générale le 10 mars 2016 et ont décidé de rejoindre le mouvement de protestation national des CPIP.

Face à la dégradation de nos conditions de travail, au nombre de dossiers en hausse constante, au rajout permanent de nouvelles missions qui font peser sur nous une charge de travail qui devient ingérable, nous n'avons comme réponse que le DAP-info du 15 décembre 2015 qui nous exclut du bénéfice de l'augmentation des régimes indemnitaires, signe de non reconnaissance de notre profession, pourtant présentée à l'opinion publique comme étant au cœur de la dernière loi pénitentiaire.

**À l'unanimité a donc été décidée l'entrée en mouvement de notre
antenne à compter de ce jour**

En effet nous revendiquons :

- L'augmentation de la prime de sujétion spéciale pour l'ensemble de la filière comme cela est le cas pour tous les autres personnels pénitentiaires
- L'ouverture de négociations indemnitaires et statutaires pour la filière Insertion et Probation, notamment l'accès à la catégorie A comme nous le permettent nos missions
- L'abandon de la RIFSEEP (Régime Indemnitaire tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l' Expertise et de l' Engagement Professionnel)
- La fin de la pré-affectation dès la prochaine promotion
- L'égalité de traitement des ASS qui ont intégré le corps de CPIP pour le calcul de leur retraite
- Un plan de recrutement permettant un véritable renforcement en ressources humaines dans les SPIP inscrit dans le plan de loi de finances pour 2017, l'embauche de personnels vacataires n'étant pas une réponse satisfaisante

A ce titre et jusqu'à ce qu'il soit fait droit à nos revendications il a été décidé à l'unanimité de :

- Diffuser un tract aux autorités judiciaires, à la presse locale et nationale et à l'ensemble de nos partenaires : Conseil Général, Conseil Régional, collectivités territoriales, barreaux de Nice et de Grasse, police, préfecture, associations, ...
- Boycoter le dispositif PLAT
- De transmettre tous nos rapports, accompagnés de la mention suivante : « le SPIP 06 est actuellement en mouvement protestataire jusqu'à l'ouverture de négociations indemnitaires et statutaires pour la filière Insertion et Probation, la continuité du renfort en ressources humaines et le respect des engagements pris par la DAP »

Une prochaine assemblée générale des personnels est prévue le jeudi 24/03/2016 afin de réévaluer ces modalités d'actions si l'absence de réponses à nos revendications le nécessite.

Faute de réponse de l'Administration à cette date, les modalités du durcissement du mouvement sont d'ores et déjà prévues.